

Metz, le 30 décembre 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire de la Ville de Sarreguemines
Hôtel de Ville
2, rue du Maire Massing
CS 51109
57216 SARREGUEMINES CEDEX

OBJET : Dossier de déclaration concernant la requalification du Quartier Emile Gentil
à SARREGUEMINES – Gestion des eaux pluviales
Courrier pour affichage

P.J. : 4 documents

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),
concernant l'opération suivante :

- **Réqualification du Quartier Emile Gentil – Construction d'un gymnase multisport
Gestion des eaux pluviales**

Ce dossier a été déposé par Monsieur le Président de la communauté d'Agglomération de
Sarreguemines Confluences.

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2021-00670 en date du 30 décembre 2021,
accompagné du courrier de notification ;
- une fiche descriptive du IOTA ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates
de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,
p.i. L'adjoite à la responsable d'unité



Astride ERMAN

